

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le mercredi 26 juin 2019, à 19 heures, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Danielle Ouimet :

Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5

Sont absents : Danielle Caron, conseillère poste 3, Jacques de Foy, conseiller poste 4 et Hélène Desgranges, conseillère poste 6.

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

208-06-2019

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'ouvrir la séance à 19 heures.

ADOPTÉE

209-06-2019

AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi.

ADOPTÉE

210-06--2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
ORDRE DU JOUR - SÉANCE EXTRAORDINAIRE
MERCREDI 26 JUIN 2019**

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Engagement d'une préposée à l'accueil – Parcs La Biche et Le Petit Égaré
5. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement numéro 350-2019 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats
6. Adoption du projet de règlement numéro 350-2019 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats
7. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement numéro 351-2019 modifiant le règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement
8. Adoption du projet de règlement numéro 351-2019 modifiant le règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement
9. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement numéro 352-2019 modifiant le règlement numéro 200-2000 relatif à la construction
10. Adoption du projet de règlement numéro 352-2019 modifiant le règlement numéro 200-2000 relatif à la construction
11. Avis de motion et présentation du premier projet de règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage
12. Adoption du premier projet de règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage
13. Adoption d'une résolution fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

ADOPTÉE

211-06-2019

ENGAGEMENT D'UNE PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL – EMPLOI CONTRACTUEL

CONSIDÉRANT que la personne ayant obtenu le poste au poste de préposée à l'accueil aux parcs La Biche et le Petit Égaré s'est désistée pour congé de maladie;

CONSIDÉRANT que le 19 juin 2019, madame Vanessa Leclair est venue rencontrer la directrice générale pour lui mentionner qu'elle était intéressée par ledit poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'entériner l'engagement de madame Vanessa Leclair au poste de préposée à l'accueil du parc de la Biche et du parc Le Petit Égaré, et ce, à titre de travailleur autonome.

Responsabilités

Sous la supervision de l'inspecteur municipal et/ou la directrice générale, la préposée doit:

- Accueillir les gens, les informer de nos attraits touristiques et distribuer différents feuillets;
- Percevoir les droits d'entrée et remettre les reçus à cet effet;
- Comptabiliser les droits d'entrée en fin de journée et remplir les formulaires à cet effet;
- Voir à l'entretien ménager des toilettes sèches;
- Ramasser les ordures dans les poubelles situées près de la plage et dans le parc;
- Voir à la propreté à l'entrée du site
- Les fins de semaine, voir à percevoir les droits d'accès pour le parc Le Petit Égaré et voir à l'entretien ménager des toilettes sèches.

Tarif horaire

15,28 \$ de l'heure

L'emploi contractuel est pour la période du 20 juin au 24 août 2019, à raison de 35 heures par semaine – 9 h 15 à 16 h 15 dîner sur place.

ADOPTÉE

c. c. Monsieur Jacques Caron, représentant syndical

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lac-du-Cerf, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses ci-dessus mentionnées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 26 juin 2019

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

212-06-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 196-2000 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Pierre Métras qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 350-2019 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats.

Ce règlement modificateur a pour objet:

- d'ajouter la définition « Coefficient d'emprise au sol »;
- d'ajouter un paragraphe relatif à l'installation temporaire d'une roulotte;
- de remplacer les tableaux indiquant la tarification pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation;

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

213-06-2019

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 196-2000 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le projet de règlement numéro 350-2019 modifiant le règlement numéro 196-2000 relatif aux divers permis et certificats.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

214-06-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 351-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 199-2000 RELATIF AU LOTISSEMENT

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Raymond Brazeau qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 351-2019 modifiant le règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement.

Ce règlement modificateur a pour objet d'ajouter des spécifications relatives à la pente des rues.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

215-06-2019

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 351-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 199-2000 RELATIF AU LOTISSEMENT

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le projet de règlement numéro 351-2019 modifiant le règlement numéro 199-2000 relatif au lotissement.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

216-06-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 352-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 200-2000 RELATIF À LA CONSTRUCTION

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Pierre Métras qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 352-2019 modifiant le règlement numéro 200-2000 relatif à la construction.

Ce règlement modificateur a pour objet:

- d'ajouter des spécifications relatives à la fondation d'un bâtiment;
- de remplacer le tableau décrivant les « Élément de bâtiment »;
- de remplacer certaines références aux Lois sur le bâtiment.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

217-06-2019

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 352-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 200-2000 RELATIF À LA CONSTRUCTION

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le projet de règlement numéro 352-2019 modifiant le règlement numéro 200-2000 relatif à la construction.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

218-06-2019

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 353-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 198-2000 RELATIF AU ZONAGE

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller Raymond Brazeau qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage.

Ce règlement modificateur a pour objet:

- de modifier les limites de la zone REC-14 qui sont agrandies à même la zone A-03 afin d'inclure les lots 6 138 993;
- de modifier la grille relative à la zone REC-14 pour permettre l'usage « Établissement d'hébergement » et également ajouter la note 4 :
- de remplacer certaines dispositions spécifiques à l'installation d'une ou des roulottes sur un terrain occupé par un bâtiment principal des classes d'usages résidentiels;
- de modifier certaines dispositions relatives à un projet intégré d'habitation notamment quant aux parties privatives, à l'accès au plan d'eau et protection de la bande riveraine, au pourcentage minimal d'espace naturel, au bâtiment accessoire détaché et au coefficient d'emprise au sol;
- de modifier et introduire certaines dispositions relatives à une résidence de tourisme notamment en les autorisant dans les zones récréatives, rurales et urbaines, introduction d'une obligation d'obtenir un certificat d'autorisation, obligation d'être pourvue d'un détecteur de monoxyde de carbone, l'implantation du bâtiment principal par rapport à un autre usage résidentiel, le stationnement, l'interdiction d'utiliser un équipement de camping, le respect des dispositions quant à la bande riveraine et les espaces naturels et l'accréditation de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ);
- d'introduire des dispositions spécifiques à l'usage « Établissement d'hébergement » pour la zone REC-14;
- de modifier les dispositions relatives à la pente des toits;
- d'introduire des dispositions spécifiques à l'utilisation d'un conteneur à des fins structurales pour un bâtiment accessoire;
- de modifier les dispositions relatives à la hauteur d'une clôture opaque pour l'entreposage extérieur;
- de modifier certaines dispositions relatives aux enseignes.

Un premier projet de ce règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

219-06-2019

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 353-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 198-2000 RELATIF AU ZONAGE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le premier projet de règlement numéro 353-2019 modifiant le règlement numéro 198-2000 relatif au zonage.

Une copie du premier projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Des copies du premier projet de règlement sont mises à la disposition du public.

ADOPTÉE

220-06-2019

ADOPTION D'UNE RÉOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 350-2019, 351-2019, 352-2019 ET LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉROS 353-2019

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil de tenir une assemblée publique de consultation pour les projets de règlement numéros 350-2019, 351-2019, 352-2019 et le premier projet de règlement numéros 353-2019, le mardi 16 juillet 2019 à compter de 18 h 00, à l'Hôtel de Ville située au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement et le premier projet de règlement seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

L'avis public pour annoncer l'assemblée publique de consultation sur les projets sera publié :

- Dans le journal Le Courant, édition du 3 juillet 2019
- Sur le site Web
- Par médiaposte
- À l'Hôtel de Ville et Centre communautaire Gérald-Ouimet (babillard extérieur).

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

221-06-2019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau
appuyé par la conseillère Caroline Huot
et résolu à l'unanimité des membres du conseil de lever la séance. Il est 19 h 12.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maireesse

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
maireesse.